

SICAV TRESOR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS DE SICAV TRESOR ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **143 146 327** dinars, un actif net de **142 983 041** dinars et un bénéfice de la période de **2 412 590** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société « SICAV TRESOR », comprenant le bilan au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 31 Décembre 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de

ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV TRESOR » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 31 Janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2022	31/12/2021
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	92 170 408	111 178 638
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		23 592 073	15 826 185
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		62 278 627	94 672 706
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		6 299 709	679 747
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	50 975 919	28 706 205
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		28 149 166	25 997 242
AC2-B	DISPONIBILITES		22 826 753	2 708 963
TOTAL ACTIF			143 146 327	139 884 842
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	132 684	150 255
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	30 602	45 189
TOTAL PASSIF			163 286	195 444
ACTIF NET			142 983 041	139 689 398
CP1	CAPITAL	CP1	135 288 792	133 045 921
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	7 694 249	6 643 477
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		852	803
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		8 144 048	7 403 420
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-450 651	-760 746
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0
ACTIF NET			142 983 041	139 689 398
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			143 146 327	139 884 842

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	DU	DU	DU	DU
			01/10/2022 AU 31/12/2022	01/01/2022 AU 31/12/2022	01/10/2021 AU 31/12/2021	01/01/2021 AU 31/12/2021
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 446 248	5 900 903	1 451 105	4 623 648
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		388 457	1 041 527	232 526	1 026 062
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 057 791	4 598 544	1 218 579	3 340 038
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0	260 832	0	257 548
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 118 381	3 203 374	598 708	3 765 708
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0	0	0	483 335
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		677 935	1 969 239	301 526	1 603 155
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		2 107	154 951	29 305	871 334
PR2-D	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		438 339	1 079 184	267 877	807 885
REVENUS DES PLACEMENTS			2 564 629	9 104 277	2 049 813	8 389 356
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-193 163	-748 791	-185 801	-772 256
REVENU NET DES PLACEMENTS			2 371 467	8 355 486	1 864 012	7 617 101
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-54 214	-211 438	-52 108	-213 680
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 317 252	8 144 048	1 811 903	7 403 420
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-528 990	-450 651	-517 588	-760 746
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			1 788 262	7 693 397	1 294 315	6 642 674
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		528 990	450 651	517 588	760 746
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		95 338	-655 178	-43 635	2 926
PR4-C	+/- VAL.REAL. / CESSION DE TITRES		0	800 908	148 468	182 897
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 412 590	8 289 778	1 916 735	7 589 243

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARES		DU	DU	DU	DU
		01/10/2022 AU 31/12/2022	01/01/2022 AU 31/12/2022	01/10/2021 AU 31/12/2021	01/01/2021 AU 31/12/2021
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	2 412 590	8 289 778	1 916 735	7 589 243
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 317 252	8 144 048	1 811 903	7 403 420
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	95 338	-655 178	-43 635	2 926
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	0	800 908	148 468	182 897
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0	0	0	0
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	-6 923 146	0	-7 516 643
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-9 206 426	1 927 011	-11 619 955	-14 602 117
	SOUSCRIPTIONS	27 383 855	151 597 250	21 785 074	112 957 237
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	25 295 600	145 760 000	21 120 100	109 651 500
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	837 831	-839 289	-207 377	-1 555 674
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	165	3 455 353	155	2 539 461
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	1 250 259	3 221 186	872 197	2 321 949
	RACHATS	-36 590 281	-149 670 240	-33 405 029	-127 559 353
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-34 086 100	-143 616 400	-32 381 700	-124 023 700
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-724 713	792 830	366 678	1 767 836
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-219	-3 174 832	-221	-2 220 794
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-1 779 249	-3 671 838	-1 389 785	-3 082 695
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-6 793 836	3 293 643	-9 703 219	-14 529 517
AN4	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	149 776 878	139 689 398	149 392 617	154 218 915
AN4-B	FIN DE PERIODE	142 983 041	142 983 041	139 689 398	139 689 398
AN5	NOMBRE D'ACTIONS	0	0	0	0
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	1 458 648	1 349 307	1 461 923	1 493 029
AN5-B	FIN DE PERIODE	1 370 743	1 370 743	1 349 307	1 349 307
	VALEUR LIQUIDATIVE	0	0	0	0
A-	DEBUT DE PERIODE	102,682	103,527	102,189	103,292
B-	FIN DE PERIODE	104,311	104,311	103,527	103,527
AN6	TAUX DE RENDEMENT	1,59%	5,51%	1,31%	4,89%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

AU 31.12.2022

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; La Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.12.2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2022, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle porté directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2022	% de l'Actif Net
	AC1-A. Obligations de sociétés		22 791 141	23 592 073	16,50%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	300 000	310 356	0,22%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	50 000	998 000	1 018 313	0,71%
TN0003400348	AMEN BANK SUB.2009 A	30 000	398 700	403 129	0,28%
TN0003400355	AMEN BANK SUB.2009 B	30 000	398 700	404 836	0,28%
TN0000360049	ATB 2007/1 C C	20 000	500 000	520 465	0,36%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	31 000	1 239 697	1 291 952	0,90%
TN0003600582	ATB SUB 2009 L B1/TF	5 000	100 000	102 823	0,07%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	22 000	1 320 000	1 393 920	0,97%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	10 000	1 000 000	1 016 658	0,71%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	3 500 000	3 577 479	2,50%
TN0001900836	BH 2009 C/A	70 000	1 071 000	1 071 176	0,75%
TN0S9Z110G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	10 000	1 000 000	1 048 616	0,73%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 279 313	3,69%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	10 000	132 900	137 145	0,10%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	50 000	998 030	1 048 723	0,73%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	2 200 000	2 296 906	1,61%
TN0002601029	STB 2008/2	2 200	43 514	45 378	0,03%
TNR0099VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	600 000	608 948	0,43%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	40 000	531 600	542 396	0,38%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	1 050 000	1 072 623	0,75%
	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	400 000	400 916	0,28%
	AC1-B. Emprunts d'Etat		61 000 000	62 278 627	43,56%
	Emprunt National		61 000 000	62 278 627	43,56%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8 000 000	8 283 915	5,79%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	18 444 388	12,90%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	3 000 000	3 117 041	2,18%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 086 795	7,05%
TN5QHxz8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 045 616	3,53%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	6 000 000	6 131 566	4,29%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	6 000 000	6 125 234	4,28%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	3 000 000	3 027 196	2,12%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	2 000 000	2 016 877	1,41%
	AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		6 222 735	6 299 709	4,41%
TN9APUZ8DQV0	FCP HELION MONEO	1 700	173 857	181 399	0,13%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42 500	4 527 738	4 553 450	3,18%
TN0006830012	SICAV AXIS TRESORERIE	4 543	500 030	503 905	0,35%
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	7 000	1 021 111	1 060 955	0,74%
	Total portefeuille titres		90 013 876	92 170 408	64,46%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 446 248 Dinars** du 01.10.2022 au 31.12.2022, contre **1 451 105 Dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Revenus des obligations de sociétés	388 457	1 041 527	232 526	1 026 062
Revenus des Emprunts d'Etat	1 057 791	4 598 544	1 218 579	3 340 038
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0	260 832	0	257 548
TOTAL	1 446 248	5 900 903	1 451 105	4 623 648

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2022, à 28 149 166 Dinars, représentant dans sa totalité des placements en Certificats de Dépôt et prises en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2022	% de l'Actif Net
Certificats de dépôt				15 000 000	14 950 203	10,46%
TNKZK9EBVAU1	CD 10J-05/01/2023	BIAT	8,27	2 000 000	1 998 531	1,40%
TNP741XVW0E0	CD 10J-03/01/2023	BIAT	8,27	5 000 000	4 998 163	3,50%
TNP95Z1I94Q4	CD 30J-27/01/2023	BTE	9,27	3 000 000	2 984 039	2,09%
TNEDAKN6C172	CD 40J-31/01/2023	BTE	9,27	4 000 000	3 975 469	2,78%
TNZ7HM3WBT39	CD 90J-30/01/2023	STUSID	9,38	1 000 000	994 000	0,70%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2022	% de l'Actif Net
Créances sur opérations de pensions livrées				12 999 807	13 198 963	9,23%
Prise en pension 3107 BTA Mars 2026 90J-30/01/2023	7,78	AMEN BANK	01/11/2022	3 000 000	3 039 548	2,13%
Prise en pension 9983 BTA Avril 2024 69J-02/01/2023	8,45	AMEN BANK	25/10/2022	9 999 807	10 159 415	7,11%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2022, à 22 826 753 Dinars et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.10.2022 au 31.12.2022 à **1 118 381 Dinars**, contre **598 708 Dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Revenus des Bons de Trésor à CT	0	0	0	483 335
Revenus des Certificats de dépôt	677 935	1 969 239	301 526	1 603 155
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	2 107	154 951	29 305	871 334
Revenus des prises en pension	438 339	1 079 184	267 877	807 885
TOTAL	1 118 381	3 203 374	598 708	3 765 708

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.10.2022 au 31.12.2022 à **193 163 Dinars** contre **185 801 Dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Rémunération du gestionnaire	77 265	299 516	74 320	308 902
Rémunération du dépositaire	38 633	149 758	37 160	154 451
Rémunération des distributeurs	77 265	299 516	74 320	308 902
Total	193 163	748 791	185 801	772 256

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.10.2022 au 31.12.2022 à **54 214 Dinars**, contre **52 108 Dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Redevance CMF	38 631	149 754	37 159	154 449
Impôts et Taxes	6 195	25 365	5 259	20 843
Rémunération CAC	6 487	24 807	6 773	26 871
Jetons de présence	2 902	11 512	2 360	6 848
Contribution sociale de solidarité	0	0	0	200
Publicité et Publications	0	0	476	3 646
Charges Diverses	0	0	81	823
Total	54 214	211 438	52 108	213 680

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2022 à **163 286 Dinars**, contre **195 444 Dinars** au 31.12.2021 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
PA1	Opérateurs créditeurs	132 684	150 255
PA2	Autres créditeurs divers	30 602	45 189
	TOTAL	163 286	195 444

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2022 à **132 684 Dinars** contre **150 255 Dinars** au 31.12.2021 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31.12.2022	Montant au 31.12.2021
Gestionnaire	26 414	62 934
Dépositaire	38 637	24 387
Distributeurs	67 633	62 934
Total	132 684	150 255

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2022 à **30 602 Dinars** contre **45 189 Dinars** au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.012.2022	Montant au 31.012.2021
Etat, impôts et taxes	9 424	9 010
Redevance CMF	13 054	12 348
Provision pour charges à payer	3 821	5 700
Rémunération CAC	3 879	11 887
Jetons de présence à payer	423	5 582
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0	663
Total	30 602	45 189

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2022 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2022 (en nominal)

- Montant : 134 930 700 Dinars
- Nombre de titres : 1 349 307
- Nombre d'actionnaires : 2 279

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 145 760 000 Dinars
- Nombre de titres émis : 1 457 600

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : -143 616 400 Dinars
- Nombre de titres rachetés : - 1 436 164

Capital au 31.12.2022 : 135 288 792 Dinars

- Montant en nominal : 137 074 300 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : - 1 785 508 Dinars
- Nombres de titres : 1 370 743
- Nombre d'actionnaires : 2 062

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent à -1 785 508 Dinars au 31.12.2022 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 884 779
1- Résultat non distribuable de la période	145 730
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-655 178
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres.	800 908
2- Régularisation des sommes non distribuables	-46 459
<input type="checkbox"/> Aux émissions	-839 289
<input type="checkbox"/> Aux rachats	792 830
Total somme non distribuables	-1 785 508

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2022 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	8 144 048
Régularisation du résultat distribuable de la période	-450 651
Sommes distribuables des exercices antérieurs	874
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	-22
SOMMES DISTRIBUABLES	7 694 249

5. AUTRES INFORMATIONS

<u>5-1 Données par action</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Revenus des placements	6,642	6,218
Charges de gestion des placements	-0,546	-0,572
Revenus nets des placements	6,096	5,645
Autres charges d'exploitation	-0,154	-0,158
Résultat d'exploitation	5,941	5,487
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,329	-0,564
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	5,613	4,923
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,329	0,564
Variation des +/- values potentielles/titres	-0,478	0,002
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,584	0,136
RESULTAT NET DE LA PERIODE	6,048	5,625

<u>5-2 Ratio de gestion des placements</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-0,500%	0,500%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	0,141%	0,138%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	5,137%	4,300%
Actif net moyen	149 757 769	154 474 647

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR.

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ce, à partir du 03/01/2022.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net, l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, TUNISIE VALEURS (ayant remplacé BIATCAPITAL à partir du 15/07/2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1^{er} janvier 2016.